

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie  
.....  
REGION DE L'EXTREME-NORD  
.....  
DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI  
.....  
COMMUNE DE FOTOKOL  
.....  
COMMISSION INTERNE DES PASSATION DES  
MARCHES  
.....



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland  
.....  
FAR-NORTH REGION  
.....  
LOGONE AND CHARI DIVISION  
.....  
FOTOKOL COUNCIL  
.....  
INTERNAL TENDER'S BOARD  
.....

## AVIS DE COTATION OUVERT

N° 40/DCO/PROLOG/COMMUNE DE FOTOKOL/CIPM/SIGAMP/2025 DU 18 / 08 /2026

POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE QUINZE (15)  
LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA LOCALITE DE BIDEINE -  
COMMUNE DE FOTOKOL

## EN PROCEDURE D'URGENCE

|                                        |                                                               |
|----------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| Pays                                   | République du Cameroun                                        |
| Projet                                 | Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes PROLOG   |
| Maîtrise d'Ouvrage                     | Commune de FOTOKOL                                            |
| Financement                            | Crédit IDA 72130-CM                                           |
| Référence Convention                   | N°060/C/AVRIL/2026/MINDDEVEL/SG/PROLOG-VS-COMMUNE DE FOTOKOL  |
| Référence Avis de Consultation ouverte | N° <u>040</u> /DCO/PROLOG/COMMUNE DE FOTOKOL/CIPM/SIGAMP/2026 |
| Référence STEP                         | EN-MD--C2-CIS-FKL CYCLE 2-CONST 3                             |
| Date                                   | Août 2026                                                     |

1. Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le coût du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG). Dans le cadre de sa mise en œuvre, le PROLOG a signé une convention de subvention avec la Commune de FOTOKOL pour l'appui aux investissements communautaires. A cet effet, la Commune de FOTOKOL a l'intention d'utiliser une partie des subventions accordées pour effectuer les paiements prévus pour ***l'Acquisition et l'installation de quinze (15) Lampadaires Solaires dans la localité de BIDEINE - Commune de FOTOKOL, Département du LOGONE ET CHARI, Région de l'Extrême-Nord.***
2. Les travaux concernent l'Acquisition et l'installation de quinze (15) Lampadaires Solaires dans la localité de BIDEINE - Commune de FOTOKOL, Département du LOGONE ET CHARI, Région de l'Extrême-Nord.
3. Allotissement : lot unique
4. La Commune invite maintenant les Entrepreneurs à soumettre leurs Cotations pour les Travaux décrits dans l'Annexe 1 "Spécifications Techniques/Exigences du Maître d'Ouvrage", insérée dans Demande de Cotations (DC).
5. La Demande de Cotation peut être consultée ou retirée au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de FOTOKOL; Tél. :677 30 72 30 ; Email. :ramos77@yahoo.fr
6. La visite de site est programmée pour le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ Lieu de rassemblement des potentiels soumissionnaires : \_\_\_\_\_
7. Les cotations doivent être déposées ou envoyées en cinq (05) exemplaires (dont un (01) original et quatre (04) copies ainsi qu'une clé USB contenant une copie numérique scannée des offres (version PDF non modifiables) au plus tard le 15-09-2026 A 13 heures, à l'adresse ci-après :

Attention : Monsieur le Maire de la Commune de FOTOKOL  
Adresse : \_\_\_\_\_ BP \_\_\_\_\_ FOTOKOL

Et porter la mention :

#### AVIS DE COTATION OUVERT

N° 10/DCO/PROLOG/COMMUNE DE FOTOKOL/CIPM/SIGAMP/2026 DU 18/08/2026  
**POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE QUINZE (15) LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA LOCALITE DE BIDEINE - COMMUNE DE FOTOKOL - DEPARTEMENT DU MAYO DANAI, REGION DE L'EXTREME-NORD**

8. Les Cotations seront ouvertes par la Commission Internes de Passation des Marchés (CIPM) du Maître d'Ouvrage le 15-09-2026, à 14 heures dans la salle de conférence de la Commune de FOTOKOL.
9. La lettre-commande sera attribuée à l'Entreprise qui, (i) offre une cotation techniquement conforme, (ii) garantit l'achèvement des travaux à la date spécifiée et, (iii) offre le prix évalué le plus bas
10. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de \_\_\_\_\_ ou à l'Unité de l'Unité de Coordination Régionale du PROLOG, Tél. :677 30 72 30 ; Email. :ramos77@yahoo.fr

#### Ampliations:

- DDMINMAP/LC
- DDMINDDEVEL
- ARMP
- UCR/PROLOG
- CHRONO/ARCHIVES



Le Maire 18 AOÛT 2026

*Ramat Moussa*